Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung

Band: 33 (2018)

Heft: 2

Rubrik: Nike

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Extrait du Rapport annuel 2017 de l'Association du Centre NIKE

Réflexions sur l'héritage culturel du pouvoir

Le pouvoir façonne notre patrimoine culturel et se transforme à son contact. Il ne se borne pas à déterminer ce qui sera construit ou non et de quelle façon, mais se met lui-même en scène dans le bâtiment édifié. Cependant, le patrimoine bâti ne porte pas que la trace du pouvoir politique et économique: à l'origine de chaque construction, il y a eu aussi des artistes et des artisans qui sont parvenus à dompter la matière par leur savoir-faire et leur talent. Sans leur maîtrise des arts et des techniques, notre patrimoine culturel n'aurait jamais pu déployer les splendeurs qui nous émeuvent encore de nos jours. Tout monument historique est un reflet de son temps et des personnes qui l'ont voulu, l'ont construit et y ont vécu. En fin de compte, ce sont toutes ces personnes qui, par leur pouvoir et leur talent, ont façonné notre patrimoine. Chaque bien culturel nous propose une sorte de récit qui nous parle des idées et des conquêtes de l'humanité.

Qu'est-ce que l'«héritage du pouvoir»? Ce sont les curiosités que nous allons visiter, en Suisse ou à l'étranger, cathédrales, châteaux, musées, etc. Ces édifices ne sont pas seulement des pôles d'attraction pour le tourisme: ils sont aussi essentiels pour que les habitants du lieu se sentent «chez soi». Ils structurent les villages et les villes et nous entourent lorsque, chez nous ou dans une contrée étrangère, nous nous hâtons par les rues, flânons dans les ruelles ou faisons une pause dans notre endroit de prédilection. Aujourd'hui encore, pour nous et dans notre société, ces monuments sont des emblèmes et des points de repère; c'est en cela que réside leur valeur.

Le monde politique regarde pourtant ces édifices d'un autre œil. Généralement, il ne voit que les dépenses importantes qu'ils entraînent, qu'il s'agisse d'entretenir des monuments existants ou d'en construire de nouveaux. «Trop cher!»: telle est la sentence sommaire qui tombe alors bien souvent. Mais lorsqu'on articule un tel jugement, on oublie que ces constructions représentent des valeurs et qu'elles créent des valeurs qui surpassent largement les coûts engendrés. Dans les débats politiques en Suisse portant sur notre patrimoine culturel, qu'il soit hérité du passé ou à construire pour l'avenir, nous devrions plus souvent nous poser des questions telles que: Quelle valeur attachons-nous à cet héritage? Que nous apprend ce bâtiment sur les personnes qui l'ont conçu, construit ou payé? Quelle image la postérité se fera-t-elle de nous en considérant le tunnel de base du Gothard, les immeubles-tours des dernières années ou les nouveaux bâtiments de l'EPFL? Espérons qu'on retiendra de ces constructions autre chose que leur coût! Notre société a le devoir de transmettre une conscience historique aux prochaines générations et cela passe aussi par le patrimoine bâti: elle doit consentir aux dépenses nécessaires pour entretenir les monuments du passé et avoir le courage d'illustrer les valeurs de la société actuelle en érigeant des bâtiments qui, demain, feront partie du patrimoine culturel.

Finances

Les institutions suivantes ont soutenu le travail du Centre NIKE en lui allouant des aides financières annuelles: la Confédération suisse (Section patrimoine culturel et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture – OFC), la Principauté du Liechtenstein (Office de la culture), l'ensemble des cantons suisses et trois villes; s'y ajoutent des particuliers et des entreprises ayant le statut de mécènes.

En outre, le Centre NIKE a reçu en 2017 des soutiens financiers pour des projets spécifiques de la part des institutions et organisations suivantes: L'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH), l'Association suisse Châteaux forts, l'Association suisse de conservation et restauration (SCR), la Commission suisse pour l'UNESCO, la Fédération des architectes suisses (FAS), la Fondation Pro Patria, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), la Section patrimoine culturel et monuments historiques de l'Office fédéral de la culture (OFC), la Société d'histoire de l'art en Suisse (SHAS) et la Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA). Un nouveau partenariat a été noué avec la société Max Schweizer SA, qui s'est engagée à soutenir les Journées européennes du patrimoine pendant trois ans.

En 2017, le Centre NIKE disposait d'un budget de 1 209 400 francs.

Bulletin NIKE, 32e année, Thèmes centraux

- Journées européennes du patrimoine «Macht und Pracht / Héritage du pouvoir / Potere e magnificenza / Pumpa e pussanza»
- Nachkriegsarchitektur – und jetzt? / Architecture d'après 1945: et maintenant? / Architettura del dopoguerra – e adesso?
- Die gesellschaftliche Bedeutung des Kulturerbes – die Konvention von Faro / L'importance du patrimoine culturel pour la société – la Convention de Faro.
- Die mittelalterlichen Holzhäuser in der Innerschweiz: Auszüge aus dem Jahresbericht 2016 der Eidgenössischen Kommission für Denkmalpflege
- Die Welt braucht Normen. Das Kulturgut auch?
- Reformgärten für die Schweiz? Ein Plankonvolut mit Auswirkung im Archiv für Schweizer Landschaftsarchitektur

Les anciens numéros du Bulletin ont pu être numérisés grâce au soutien financier de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH). Dès 2018, le Bulletin est disponible en libre accès: www.e-periodica.ch/digbib/volumes?UID=nik-001

24e journées européennes du patrimoine

La 24e édition suisse des Journées européennes du patrimoine a eu lieu les 9 et 10 septembre 2017; elle était consacrée au thème de l'«Héritage du pouvoir». Dans les 26 cantons suisses et la Principauté du Liechtenstein, les visiteurs ont pu profiter d'un programme très varié. Ces Journées du patrimoine étaient placées sous le patronage du conseiller fédéral Alain Berset.

Plus de 1000 manifestations ont été organisées dans 342 localités de l'ensemble de la Suisse. Au total, quelque 55 000 personnes ont participé à cette édition, auxquelles se sont ajoutés les 20 000 participants à la fête de l'Hôtel de Ville de Berne, qui avait lieu à la même date et était intégrée au programme des Journées. La palette des manifestations proposées était riche et attrayante. Un grand nombre d'entre elles étaient consacrées à des châteaux de plaisance, des châteaux forts, des

Die vollständige Fassung des Jahresberichts 2017 ist auf der Website der NIKE einsehbar. **www.nike-kulturerbe.ch** (Rubrik «Über uns»)

villas ou des palais, donnant ainsi un style très «classique» à cette édition, qui a su séduire le public.

La campagne promotionnelle des Journées européennes du patrimoine a fait appel aux instruments utilisés jusqu'à présent, qui ont été enrichis d'une campagne d'affichage et d'une promotion en ligne plus étoffée. On a par contre renoncé à la publicité dans les cars postaux et dans les cinémas.

Le programme complet pouvait être consulté avec les terminaux de tous types sur le site www.venevisiter.ch, où les lieux des manifestations étaient indiqués en lien avec Google-Maps.

Les médias régionaux, cantonaux et nationaux ont en effet consacré aux Journées 348 articles et 529 annonces de manifestations. Sur l'ensemble de ces publications, 493 sont parues sur support papier et 384 en ligne. L'ensemble des publications ayant rendu compte des Journées du patrimoine représente un tirage de 12 millions d'exemplaires et se situe ainsi dans un même ordre de grandeur qu'en 2016. A ces publications se sont ajoutées 14 présentations radiophoniques ou télévisuelles.

Formation continue

Dans l'année sous revue, le Groupe de travail NIKE/OFC/ICOMOS a publié le volume bilingue «Nécessaires ou superflus? – Les principes pour la conservation du patrimoine culturel bâti en Suisse», qui rassemble les contributions au colloque organisé sous le même titre les 18 et 19 novembre 2016 à la Haute école d'art et de design de Bâle (FHNW). Le secrétariat du Centre NIKE s'est chargé de la mise au point rédactionnelle de l'ouvrage. En outre, le secrétariat a préparé, en collaboration avec ses partenaires du groupe formation continue, le congrès «Le patrimoine culturel, un bien commun. Pour qui et pourquoi?», qui avait lieu à Bienne les 15 et 16 mars 2018.

Activités politiques

- En tant que membre d'Alliance Patrimoine, le Centre NIKE, par son président, son comité et son secrétariat, suit très attentivement plusieurs dossiers d'actualité: la deuxième étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT 2), la Stratégie énergétique 2050, plusieurs interventions parlementaires sur l'Inventaire fédéral des sites construits à protéger en Suisse (ISOS) et l'initiative parlementaire Eder.
- Le rapport du Conseil fédéral «Préserver la physionomie des localités suisses» du 15.12.2017 constitue un instrument de travail important. Ce document répond au postulat «Préserver la physionomie des localités suisses» (16.4028), par lequel le conseiller national Kurt Fluri (PLR/SO) demandait au Conseil fédéral d'élaborer un rapport étudiant notamment l'évolution du paysage bâti en Suisse au cours des trente dernières années.
- Le comité et le secrétariat du Centre NIKE ont en outre répondu à la procédure de consultation sur la révision de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi); la réponse a été mise à la disposition des membres. Cette loi contient en effet des dispositions réglant la protection des biens culturels matériels, mobiliers et immobiliers; elle est donc très importante pour les activités des services cantonaux, en particulier pour les services d'archéologie.
- La directrice du Centre NIKE, Mme Cordula Kessler, était présidente d'Alliance Patrimoine pendant l'année sous revue.

Proposition de nouveau programme national de recherche (PNR) sur le thème «Le patrimoine culturel comme ressource: de l'importance de notre patrimoine culturel pour l'avenir»

La proposition a été actualisée durant le premier semestre 2017. Elle se base sur les idées fondamentales de la Convention de Faro. Le Centre NIKE a eu de nombreux entretiens avec des représentants de plusieurs offices fédéraux. L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a suggéré de combiner le thème prévu avec celui du territoire. Le soutien financier de l'OFEV a permis d'engager un journaliste scientifique. La première version des textes remaniés a été terminée en été. En juillet 2017, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a ouvert une nouvelle procédure de sélection pour des propositions. Or, contrairement à ce qui avait été annoncé antérieurement, ce concours n'était pas vraiment ouvert à tous. Le SEFRI a informé qu'il s'agissait de la seule procédure de sélection qui serait «ouverte» jusqu'en 2020. Pour cette raison, les travaux sur ce projet ont été suspendus jusqu'à nouvel avis.

Année du patrimoine culturel 2018

Le 10 février 2017, l'Office fédéral de la culture (OFC) a annoncé officiellement que 2018 serait l'Année du patrimoine culturel. La Suisse participe ainsi à l'Année européenne du patrimoine culturel 2018, projet adopté par l'Union européenne le 9 février 2017, dont le but principal est de sensibiliser la population au patrimoine culturel et à son importance. L'Année du patrimoine culturel est placée sous le patronage du conseiller fédéral Alain Berset, qui assure aussi en 2018 la présidence de la Confédération. Une association a été fondée pour prendre en charge l'organisation de la campagne. Elle rassemble actuellement une trentaine d'organisations actives dans le domaine de la protection du patrimoine culturel. Le site Internet www.patrimoine2018.ch a été ouvert en février 2017. Le coup d'envoi des préparatifs de la campagne a été donné le 21 mars 2017 au Musée national de Zurich. Durant l'année sous revue, le comité et le secrétariat de l'association ont mis la campagne sur les rails. Le 18 décembre 2017, le conseiller fédéral Alain Berset a solennellement inauguré l'Année du patrimoine culturel 2018.

Remerciements

Nous adressons nos vifs remerciements à toutes les institutions, organisations, associations et services qui ont été nos partenaires tout au long de l'année écoulée, ainsi qu'à leurs collaboratrices et collaborateurs. Nous leur savons gré des débats stimulants qu'ils ont lancés, de leur collaboration fructueuse, de leur soutien constant et de la confiance qu'ils nous ont témoigné.

Jean-Françopis Steiert
Président du Centre NIKE

Dr. Cordula M. Kessler
Directrice du Centre NIKE

Fribourg et Liebefeld, le 19 janvier 2018
pd/lg

Veränderungen im Vorstand der NIKE

An der Mitgliederversammlung 2018 wurden neue Vorstandsmitglieder gewählt:

Viola Amherd ist Juristin und arbeitet als selbständige Advokatin und Notarin in Brig-Glis, wo sie aufgewachsen ist und von 2000 bis 2012 das Stadtpräsidium innehatte. Seit 2005 ist sie Nationalrätin. Aktuell präsidiert sie die

CVP-Bundeshausfraktion und ist Mitglied der nationalrätlichen Kommissionen für Rechtsfragen (RK) sowie für Verkehr und Fernmeldewesen (KVF).

Raimund Rodewald promovierte in Pflanzenbiologie an der Universität Zürich. 1990 trat er die Stelle eines wissenschaftlichen Mitarbeiters bei der Stiftung Landschaftsschutz Schweiz (SL) in Bern an, deren Leitung er seit 1992 innehat. Er veröffentlichte zahlreiche Beiträge zum

Thema Landschaft. Rodewald ist zudem in Lehre und Forschung tätig, zuletzt als Forschungsbeauftragter an der Universität Lausanne und seit 2006 als Gastdozent zum Thema «Landschaftsästhetik» am Institut für Natur-, Landschafts- und Umweltschutz (NLU) der Universität Basel.

David Vuillaume übernahm Mitte Oktober 2017 die Geschäftsführung des Deutschen Museumsbundes mit Sitz in Berlin. Bis zum Herbst

2017 leitete er das gemeinsame Generalsekretariat des Verbandes der Museen der Schweiz VMS und von ICOM Schweiz. Diese Position hatte er seit 2006 inne. David Vuillaume hat Kunstgeschichte, Museologie und Betriebswirtschaft studiert. Er wurde 2012 in den Vorstand vom Europäischen Museumsverband (Network of European Museum Organisations) gewählt. Seit 2014 ist er dessen Vorsitzender.

Michel Walthert hat sein Studium am Institut de hautes études en administration publique IDHEAP der Universität Lausanne mit einem Master of Advanced Studies in Public Administration abgeschlossen. Seit 2011 ist er Vize-Staatsschreiber des Kantons Bern und als Vorsteher

des Amtes für Sprachen und Rechtsdienste tätig. Dieses Amt ist mit Fragen der Zweisprachigkeit sowie dem Dossier Jura betraut. Zudem ist er u.a. zuständig für den Wettbewerb CinéCivic.

Gleichzeitig sind folgende drei Personen aus dem Vorstand der NIKE zurückgetreten:

Frau **Brigitte Häberli-Koller** war seit 2014 im Vorstand der NIKE. Sie ist wegen ihrer intensiven Arbeit als Ständerätin nicht in der Lage sich weiterhin in der gewünschten Art für die Belange der NIKE einzusetzen, deshalb hat sie sich bereits vor einem Jahr nur für ein weiteres Jahr wiederwählen lassen. Sie hatte trotz knapper Zeit immer ein Ohr für unsere Anliegen.
Auch **Marie-France Meylan Krause**, Vorstandsmitglied seit 2011, liess sich vor einem Jahr lediglich für ein weiteres Jahr wiederwählen. Ihre grossen Herausforderungen als Direktorin von Musée et Site d'Avenches lassen kein weiteres Engagement mehr zu. Frau Meylan war die «Antenne romande» im NIKE-Vorstand, insbesondere hat sie bei der Neukonzeption der Denkmaltage mitgeholfen. In bester Erinnerung ist ihre Einladung der Mitglieder der NIKE zur alljährlichen Versammlung 2016 nach Avenches.
Alfred Sulzer hat sich während neun Jahren sehr engagiert für die NIKE eingesetzt. Seine Wiederwahl ist wegen der Amtszeitbeschränkung nicht mehr möglich. Alfred Sulzer war für uns eine sehr wertvolle kritische Stimme, ein engagierter Vertreter der Eigentümer von schützenswerten Wohnhäusern und ein Türöffner für Kooperationen.

Wir danken allen drei Vorstandsmitgliedern sehr herzlich für das Engagement, mit dem sie sich unermüdlich für die Belange der NIKE eingesetzt haben.